

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX



Toute demande doit parvenir 10 jours ouvrés minimum avant le début des travaux ou de l'occupation.

DEMANDEUR

Particulier Entreprise Concessionnaire Autre :

Travaux effectués par :

L'entreprise : (dénomination, adresse et téléphone)

.....
.....
.....

➤ Pour le compte de (nom, prénom, adresse, téléphone, mail et/ou fax)

.....
.....

Par nous même

Adresse.....

Tel : Portable : Fax : Courriel :

LOCALISATION DU CHANTIER

Adresse des travaux :

N° de parcelle/ plan, tout ce qui permettra de localiser les travaux :

.....
.....

OBJET DE LA DEMANDE

- Ravalement de façade Stationnement de benne à gravats
 Echafaudage Stationnement de véhicule, d'engin
 Dépôt de matériaux

Autre :

DEMARRAGE DES TRAVAUX ET DUREE

Date de début :.... /..... /à.....h.....

Date de fin...../...../.....à.....h.....

IMPACT SUR LA CIRCULATION

Si les travaux le nécessitent, merci de spécifier les modalités de gestion souhaitées :

Stationnement interdit : oui non

côté pair section comprise entreet
 côté impair section comprise entreet

Autre (préciser) :

Circulation interdite : oui non

barrée section comprise entreet
 alternée section comprise entreet

Autre (préciser) :

⚠ La signalisation sera mise en place par le demandeur ou par l'entreprise de travaux.

DOSSIER TECHNIQUE A JOINDRE

- ⊕ Plan de situation des travaux
- ⊕ Plan détaillé des travaux
- ⊕ Pour les échafaudages, préciser également les mesures prévues pour assurer la circulation des piétons.

⚠ L'obtention de l'autorisation de voirie ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme (par exemple : déclaration de travaux pour une modification de clôture ou pour un ravalement de façade).

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.
Je m'engage à me conformer à tous les règlements en vigueur et à mettre en place la signalisation pendant toute la durée des travaux ou de l'occupation.

Date :

Signature du demandeur :

AVIS DES SERVICES

Avis de la police municipale sur la demande de réglementation provisoire de la circulation :

FAVORABLE DEFAVORABLE

Prescriptions éventuelles :

Avis du responsable des services techniques : (au cas d'espèce seulement)

FAVORABLE DEFAVORABLE

Prescriptions éventuelles :

Vous pouvez envoyer votre demande à l'une des adresses suivantes :

Hôtel de ville – 368 rue de la Libération – 83390 PUGET-VILLE –

Par mail : police.municipale@puget-ville.fr

Fax : 04 94 13 82 01

Pour tous renseignements : 04 94 13 82 00